

TATTOO-Alive / DIE TATTOO-CONVENTION!
26-27.10.2024 / Stadthalle Kehl

Exposant/Marchand-formulaire d'inscription:

Les champs marqués d'un (*) sont obligatoires et doivent être remplis

Entreprise/Studio*: _____

Propriétaire*: _____

Rue/Numéro*: _____

Code postal / Ville / Pays*: _____

Site internet*: _____

Service*: _____

Personne de contact*: _____

E-Mail*: _____

Téléphone*: _____

Mobile*: _____

Adresse de facturation différente: _____

Cabines de tatouage

Exposant sur un seul stand

3 x 2,5 m (max. 2 artistes)

- 1 artiste + 1 assistant: 475,- € netto
 2 artistes + 1 assistant: 650,- € netto

1 table (2m x 0,65m), 2 chaises,
2 repas quotidiens par artiste et assistant,
1 prise d'alimentation, récipient à aiguille,
Sacs à ordures et cloisons.

Exposant sur deux stands

6 x 2,5 m (max. 4 artistes)

- 2 artistes + 2 assistants: 950,- € netto
 3 artistes + 2 assistants: 1125,- € netto
 4 artistes + 2 assistants: 1300,- € netto

2 tables (2m x 0,65m), 4 chaises,
2 repas quotidiens par artiste et assistant,
2 prises d'alimentation, récipient à aiguille,
Sacs à ordures et cloisons.

Kiosques marchands

Marchand sur un seul stand

3 x 2,5 m (max. 2 assistants)

- 1-2 assistants: 350,- € netto

1 table (2m x 0,65m), 2 chaises,
2 repas quotidiens par assistant
1 branchement électrique, sacs poubelles et cloisons.

Marchand sur deux stands

6 x 2,5 m (max. 3 assistants)

- 1-3 assistants: 700,- € netto

2 tables (2m x 0,65m), 3 chaises,
2 repas quotidiens par assistant
2 prises de courant, sacs à ordures et séparateurs.

Le lieu est la Stadthalle Kehl

Großherzog-Friedrich-Str. 19, 77694 Kehl

En signant cette inscription, vous acceptez les conditions générales de la « Tattoo-Alive - The Tattoo Convention » et les règles de sécurité de la Stadthalle Kehl. Les conditions générales, ainsi que les conditions d'hygiène, font partie du contrat de votre participation.

Le respect des conditions d'hygiène est garanti par votre signature de l'enregistrement.

Le soussigné se déclare expressément autorisé à soumettre cette notification d'une manière juridiquement contraignante.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter à info@tattoo-alive.com

La date limite d'inscription est le 22.09.2024 !

Lieu, Date

Signature/Cachet

À la réception de votre formulaire d'inscription dûment rempli, nous examinerons vos coordonnées et vous fournirons en temps opportun des commentaires sur la façon dont nous répondrons à vos besoins. Enfin, nous vous enverrons le montant de la facture, qui doit être transféré sur le compte que nous avons indiqué. Après réception dans les délais du paiement et du formulaire d'inscription entièrement signé, le contrat est juridiquement valable. Des informations détaillées sur l'arrivée et le départ, ainsi que sur le montage et le démontage, seront fournies au plus tard le 06.10.2024 après la conclusion du contrat.